

**MESURES DU SPVM POUR FAVORISER L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION ET LUTTER  
CONTRE LE RACISME, LES DISCRIMINATIONS ET LES PROFILAGES**

**DISCUSSION PUBLIQUE**

La Commission de la sécurité publique invite la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) présentera entre autres son plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que l'état d'avancement des mesures pour lutter contre le racisme, les discriminations et les profilages.

**DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

**DATE ET HEURE : LUNDI 10 JUIN 2024 À 13 H**

**Salle des Armoiries (salle multifonction), Hôtel de ville de Montréal**  
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6, RC-100

La séance publique est retransmise en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

**DOCUMENTATION**

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **3 juin 2024** à partir de cette [page web](#).

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

La présentation du SPVM sera suivie d'une période de questions et commentaires du public présent dans la salle d'assemblée. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public transmis par un formulaire en ligne. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la commission.

Les personnes intéressées à transmettre une question ou un commentaire sont invitées à l'envoyer **avant** la fin de la présentation. Un formulaire en ligne sera disponible à partir du **3 juin 2024** sur la [page web](#) du dossier. Pour les personnes qui souhaitent s'exprimer en personne, il sera possible de s'inscrire à l'avance par ce même formulaire ou sur place avant la tenue de la séance.

**ACCESSIBILITÉ**

La salle multifonction est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les assemblées publiques sont retransmises en direct et accessibles en [rediffusion](#).

**INFORMATIONS**

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Pour connaître l'actualité des commissions permanentes, inscrivez-vous à l'[infolettre](#).

**RENSEIGNEMENTS :** Service du greffe  
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et  
au bureau de la présidence du conseil  
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
Télécopieur : 514 872-5655

[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca) | [montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes) | [@Comm\\_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)